

Au sujet du Grand oral : **synthèse proposée à l'usage des professeurs d'HLP de l'académie de Limoges**

I. Les nombreuses ressources dont le présent document s'efforce d'être la synthèse

A. Des ressources nationales

- L'espace **Grand oral sur Eduscol** : <https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>
- Les **notes de service** qui cadrent réglementairement le Grand oral pour :
 - la voie générale : https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm?cid_bo=149115
 - la voie technologique : https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002781N.htm?cid_bo=149116
- La **foire aux questions** (9 pages) : <https://eduscol.education.fr/media/3420/download>
- Le **document ressources de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche**, qui présente le cadre général de l'épreuve comme de sa préparation, ainsi que les spécificités liées à chaque spécialité (74 pages) : <https://eduscol.education.fr/media/3896/download>
- Le **Parcours M@gistère « Préparer et Évaluer le grand oral »**, qui s'appuie notamment sur le PNF Grand oral de juin-juillet dernier : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2060>

B. Des ressources académiques.

- Un **diaporama réalisé par le collège des IA-IPR de l'académie de Limoges**
- Un **outil académique** qui, en complément de la grille indicative nationale d'évaluation, a été conçu pour expliciter les composantes à évaluer, leurs observables et les attendus.

II. Le texte de synthèse (version actualisée du 22 février 2021)

*** Ce qui est attendu de l'élève au moment du Grand oral**

- Ce qui est attendu du candidat lors de l'épreuve, c'est qu'il soit capable de s'engager dans une prise de parole personnelle et réfléchie sur une question qu'il aura lui-même définie en lien avec ses enseignements de spécialité.
- Deux écueils majeurs sont dès lors à éviter : d'une part, concevoir cette épreuve orale comme un discours pointu de spécialiste visant à manifester la très bonne maîtrise d'un point de cours, ce qui risque d'empêcher l'engagement de l'élève dans sa prise de parole ; à l'inverse, réduire le grand oral à une prestation oratoire rhétorique de pure forme.
- Le candidat n'est pas informé de la composition du jury. Il sait seulement qu'au moins l'un des deux membres du jury enseigne dans une des spécialités sur lesquelles reposent les questions qui font l'objet de l'épreuve. Son propos doit donc être construit pour s'adresser à la fois à un spécialiste du sujet traité et, potentiellement, à un interlocuteur non spécialiste de la question. La qualité de la présentation réside notamment dans cette capacité à reformuler les passages un peu techniques, à expliciter et expliquer simplement sa pensée, si nécessaire.

*** Ce qui est attendu de l'équipe pédagogique pour accompagner l'élève vers le Grand oral**

- La préparation de l'élève au Grand oral n'est pas l'affaire que des professeurs des spécialités conservées par l'élève en terminale et ne doit pas être réservée à la période qui suit la passation des écrits de spécialité, en mars. Certes, du point de vue des contenus, la préparation au Grand oral suppose un ancrage fort dans les enseignements de spécialité de l'élève. Toutefois, lors de l'épreuve, l'élève doit manifester des compétences orales et intellectuelles qui sont l'affaire de toutes

les disciplines et dont le développement suppose un processus d'accompagnement collectif à penser sur la durée.

- Le développement de ces compétences suppose également la mise en œuvre de pratiques pédagogiques actives favorisant le débat, le questionnement, l'échange, la collaboration et la coopération entre élèves dans la diversité des disciplines.
- L'accompagnement est d'autant plus à penser sur la durée qu'il est à penser avec le temps long de maturation à laisser aux élèves : temps de maturation en lien avec le projet d'orientation, auquel doivent notamment contribuer les heures d'accompagnement dédiées à l'orientation ; temps de maturation aussi en lien avec les questions que l'élève présentera le jour de l'épreuve.

* Le choix des questions

- Il apparaît primordial de laisser du temps et de grandes latitudes aux élèves pour définir les deux questions qu'ils présenteront au grand oral. Il convient qu'elles ne soient pas arrêtées trop tôt, afin de laisser aux élèves le temps de la maturation. Il convient aussi qu'elles ne soient pas données à choisir parmi une liste conçue par le seul professeur. Il s'agit en revanche d'accompagner les élèves dans leur cheminement personnel et dans l'élaboration et le libellé des questions - sachant que ces questions, sans être directement traitées, peuvent émerger à l'occasion du travail collectif mené en classe et se présenter comme des possibles à explorer.
- Il convient toutefois de rappeler une contrainte : il faut qu'à travers leur combinaison, les deux questions permettent qu'aucune des deux spécialités ne soit négligée. Trois types de combinaison sont permises sans qu'aucun ne prévale sur les deux autres : deux questions s'adossant chacune à un enseignement de spécialité différent ; une question s'adossant à un enseignement de spécialité et une question transversale aux deux enseignements de spécialités ; deux questions transversales aux deux enseignements de spécialité.
- Les questions préparées en classe peuvent ou non éclairer le projet d'orientation du candidat. Le jury évalue, lors de l'épreuve, la capacité du candidat à exprimer ses motivations, sa réflexion personnelle, à montrer sa curiosité intellectuelle et à exposer la progression de sa réflexion. Le candidat n'est pas pénalisé si la question traitée ne correspond pas à son projet d'orientation : le jury peut cependant éventuellement lui demander d'expliquer des divergences entre les questions proposées, les spécialités suivies et les projets d'orientation.
- Dans le document ressources de l'Inspection générale, les pages 38 à 44 sont spécifiquement consacrées à la spécialité Humanités, littérature, philosophie. Les pages 41 à 44 proposent de très nombreux exemples de question, certains s'adossant uniquement sur le programme du cycle terminal d'HLP et d'autres étant transversaux.

*Au-delà des trois temps, l'unité de l'épreuve

- Le grand oral est constitué de trois temps. La durée de chacun d'entre eux est impérative pour une raison simple : elle est inscrite réglementairement dans les textes et est donc opposable par un candidat à un jury si elle n'est pas respectée. Pour rappel, ces durées sont de 5 minutes + 10 minutes + 5 minutes pour une durée globale de 20 minutes.
- Le candidat dispose d'un temps de préparation de 20 minutes qui lui permet de se mettre en condition, après avoir pris connaissance de la question choisie par le jury. Pendant cette préparation, il peut réaliser un support écrit. Cet éventuel support doit être remis au jury pendant les temps 1 et 3 de l'épreuve, lesquels doivent être assurés sans notes. En revanche, pour le temps 2, il peut disposer de son support et/ou utiliser le matériel présent dans la salle (tableau...), à condition que cela n'entrave pas la qualité de son interaction avec le jury.
- Il importe de ne pas avoir une vision segmentée de l'épreuve. A travers ses trois temps, il s'agit pour le candidat de manifester sa capacité à s'engager dans sa prise de parole, à intéresser son auditoire, à exprimer, préciser et nuancer sa pensée, à s'adapter à différentes situations d'oralité.
 - **Le premier temps de l'épreuve** (présentation d'une question) a une valeur apéritive : le candidat, en expliquant pourquoi il a choisi de préparer la question traitée et en y apportant une réponse organisée et étayée, personnelle et singulière, doit manifester la maîtrise qu'il a de son sujet mais aussi sa capacité à condenser son propos et à donner envie au jury d'en entendre plus.

- **Le deuxième temps de l'épreuve** (échange avec le candidat à partir des programmes des spécialités suivies dans le cycle terminal) est à penser dans le prolongement du temps d'exposé: il ne s'agit pas, par les questions, de vérifier jusqu'à quel niveau de maîtrise théorique le candidat domine son sujet ; il s'agit, dans une posture ouverte, d'amener le candidat à préciser sa pensée, la nuancer et l'approfondir en lui donnant l'occasion d'établir des liens avec tel ou tel élément des programmes qu'il n'aurait pas évoqué. Il peut ensuite s'agir d'élargir le champ de questionnement mais toujours en lien avec les programmes et toujours en partant des réponses du candidat (en liant de manière explicite les questions d'élargissement aux réponses du candidat). Même si la question traitée par le candidat porte sur un seul enseignement de spécialité, rien n'interdit que des questions portent sur le deuxième enseignement de spécialité, si les réponses du candidat y invitent.
- **Le troisième temps de l'épreuve** (échange sur le projet d'orientation) est à penser dans le même esprit. Deux écueils sont à éviter : faire de ce temps une restitution impersonnelle et désincarnée de connaissances relatives aux filières de formation ; à l'inverse, ne faire porter ce troisième temps qu'en lien avec ce qui a été dit lors des deux temps précédents. À travers l'entretien, il s'agit de s'assurer chez le candidat d'un certain niveau de réflexion et de maturation quant à ses compétences, ses aptitudes, ses appétences et sa projection dans l'avenir. Il s'agit ainsi de l'amener à exprimer en quoi la formation qu'il a reçue, les enseignements de spécialité qu'il a choisis et/ou les questions qu'il a lui-même définies en fonction de ses intérêts, ont pu contribuer à sa réflexion personnelle, à l'éveil de sa curiosité intellectuelle, au regard qu'il porte sur le monde ou encore à l'intérêt qu'il porte à tel ou tel domaine de formation ou à tel ou tel champ professionnel. Il peut s'agir aussi - mais pas de façon systématique - de l'inviter à faire le lien entre les compétences travaillées en cycle terminal et les attendus de la formation qu'il envisage en matière de prérequis et de compétences travaillées. On n'attend cependant pas de l'élève qu'il fasse état d'un processus parfaitement linéaire de construction de son parcours ni d'une projection parfaitement aboutie dans sa formation ultérieure. On s'attachera bien plutôt à sa capacité à se situer dans ce parcours et à rendre compte de ce qui peut le motiver, même si ce parcours peut ne pas apparaître tout à fait cohérent au premier abord.